

Sujet : [INTERNET] Aire grand passage La Jarne

De : Hugo <h.bouyer17@gmail.com>

Date : 20/03/2024 17:17

Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Par ce mail, je viens manifester mon désaccord pour l'aire de grand passage des gens du voyage prévue à La Jarne.

Cette aire va indubitablement provoquer des problèmes environnementaux pour la nappe phréatique, plusieurs centaines de personnes faisant leurs besoins en tête de bassin versant vers les marais de la Jarne-Aytré.

Nos infrastructures communales (city stade, terrain de sport, aire de jeux...) ne sont pas adaptées pour un surplus de population qui de surcroit ne respecte rien.

Une perte de valeur foncière pour les jarnais.

Est-ce aux habitants de La Jarne de payer des vacances à une population qui ne respecte rien. La loi Besson prévoit ces aires de grand passage pour les rassemblements occasionnels et traditionnels tels que les pèlerinages de Sainte Marie de la Mer. En quoi les migrations sur notre commune des missions évangélistes sont-elles traditionnelles ?

Pensons également à nos agriculteurs qui travaillent dur et qui vont devoir supporter les inconvénients que tout le monde connaît d'une telle proximité et pour certains la perte de leur terre agricole.

De plus, il existe des projets bien plus importants tel que la création de piste cyclable reliant Angoulins à La Jarne, qui serait bien plus judicieux pour éviter tout accidents et faciliter les déplacements vers Angoulins.

Pour toutes ces raisons je m'oppose fermement à ce projet.

Cordialement,

Hugo BOUYER, jarnais.